

Appel à Projet

Habitat des auxiliaires des thrips et pucerons du fraisier

Objectifs

Déterminer les habitats privilégiés par les auxiliaires des thrips et des pucerons du fraisier.

Evaluation de la mise en place d'habitats pour le maintien des auxiliaires thrips et pucerons de la culture de fraisier (maintien des populations d'auxiliaires d'une année à l'autre, attraction d'auxiliaires sauvages...).

Compréhension de l'écologie des populations d'auxiliaires des thrips et pucerons de la culture de fraisier (habitats, mouvements, interactions...).

Echéances

Dépôt des dossiers : 15 juin 2020 au 31 juillet 2020

Bénéficiaires

Stations d'expérimentations régionales et Centres Techniques.

Les structures CIR (Crédit Impôts Recherche) seront privilégiées lors de l'évaluation du dossier.

Modalités

Le formulaire de réponse à l'Appel à projet est à envoyer par e-mail au contact mentionné à la fin du document.

Les modalités du projet seront détaillées dans une convention avec les partenaires (budget détaillé, partenaires, diffusion...).

Parties prenantes : L'AOPn Fraises de France est à considérer comme financeur et comme partenaire technique.

Durée : 24 mois

Budget : 90 000€ sur 24 mois

Chaque dossier sera évalué suivant les critères de sélection repris dans l'annexe 2 du PENF.

Contact :

Commission technique de l'AOPn Fraises de France :

Emeline Vanespen

emeline.vanespen@fraisesdefrance.fr

05 53 77 22 84